

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie
de Corse

**Décision n° 9597 du 13 décembre 2019 portant promotion de sous-officier de gendarmerie
du cadre général de la région de gendarmerie de Corse**

NOR : INTJ1930096S

Le commandant de la région de gendarmerie de Corse, commandant du groupement de gendarmerie départementale de la Corse-du-Sud,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision n° 9351 du 5 décembre 2019 (NOR : INTJ1929997S),

Décide :

Article 1^{er}

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1^{er} janvier 2020 :

Herrero Céline NIGEND : 216 724 NLS : 8070 313

Article 2

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} janvier 2020 :

Lamarle Patrick NIGEND : 158 842 NLS : 8015 963

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 13 décembre 2019.

*Le général, commandant
la région de gendarmerie de Corse,
commandant le groupement
de gendarmerie départementale de la Corse-du-Sud,*
T. MOUCHET